

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 33 (1895)
Heft: 30

Artikel: Garçons d'hôtel
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-195055>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

joueurs de violon, les ménestriers, les troubadours répandus dans les diverses parties de la France, passaient leur vie à courir de château en château, mais ils étaient loin d'y recevoir cet accueil distingué, cette hospitalité bienveillante et généreuse à laquelle ils avaient droit. Il n'existait alors entre l'aristocratie et les artistes aucun de ces liens d'affection et d'estime qui se formèrent depuis.

Aux yeux des grands seigneurs, un musicien était un homme d'une condition inférieure, un misérable, un va-nu-pieds, propre seulement à amuser leurs loisirs, ni plus ni moins qu'un animal rare et curieux. Aussi ne paraissait-il jamais à la table du maître de la maison; il se voyait relégué à l'office, parmi les valets et les servantes, qui le prenaient souvent pour point de mire de leurs plaisanteries. Cependant, à la fin du repas, il lui était quelquefois permis de venir au salon et de faire entendre aux convives le dernier lai ou la dernière romance qu'il avait composés; puis, quand il avait chanté, il fallait qu'il égayât la noble compagnie.

— Dis-nous quelque chose d'original. Fais-nous donc rire, disaient quelques voix.

— Improvise une ode sur la générosité de Monseigneur et sur les vertus de sa dame, s'écriait l'essaim des parasites.

Et, pour satisfaire à ces diverses exigences, le malheureux artiste se mettait à jouer le double rôle de bouffon et de flageolet, et tout cela pour un repas, pour une pièce de monnaie. Telle était la dignité d'un musicien au treizième siècle. Les chantes, les maîtres de chapelle couraient la province pour chercher à se placer. Ils allaient chaque soir demander l'hospitalité chez les chanoines et les curés. On appelait *vicarier* cette manière d'aller en voyage. Figurez-vous un de ces pauvres diables, aux vêtements délabrés, la besace sur le dos, un bâton à la main, la chaussure faisant eau de toutes parts, frappant vers le milieu de la nuit à la porte d'un presbytère. Son apparition à cette heure, son bizarre accoutrement font peur à la vieille servante, qui l'aperçoit de la fenêtre et qui se hâte d'aller avertir M. le Curé. Ce visiteur nocturne est probablement un voleur. Qu'il sait, peut-être un chef de bande! Cette idée germe, se développe, grandit dans le cerveau des paisibles habitants du presbytère, et les voilà livrés à la plus cruelle insomnie.

Que fait pendant ce temps notre artiste nomade, cause innocente de toutes ces terreurs? Après avoir vainement attendu une heure ou deux, le pauvre homme, excédé de fatigue, s'arrange le plus commodément possible sur le gazon, sous un arbre ou sur le premier tas de foin qu'il aperçoit. L'atmosphère a beau être froide, le ciel brumeux et noir, il faut qu'il attende dans cette position le lever de l'aurore et celui de la vieille gouvernante, qui reconnaît enfin que le visiteur de la nuit dernière n'est ni un filou, ni un coupe-jarret, mais un pauvre diable de musicien ambulant, qui vient demander à M. le curé la faveur de chanter au lutrin.

La lettre suivante d'un musicien de l'époque donnera une idée de ces tribulations :

« Monsieur,

» Par la vôtre, vous me reprochez mon défaut de mémoire à cause que j'ai omis de faire ce que vous m'aviez tant recommandé. Je vous assure que la fatigue des

chemins et le peu d'argent que j'avais durant mon voyage m'ont tellement détraqué que je ne sais pas encore où j'en suis. Oh! que c'est une chose triste de vicarier sans argent, avec une femme moult malade et trois petits enfants, dont deux encore trop faibles pour marcher. Ma bourse ayant failli, il nous a fallu coucher au serein, crainte de laisser mon manteau aucabar et, et, par ce moyen, faire le noviciat des larrons, lesquels font coucher sous la cape du ciel ceux qui veulent être de leur bande, afin qu'ils se fassent aux incommodités des saisons.

» Dans cette piteuse posture, ce ne furent pas les puces qui m'empêchèrent de dormir, mais faute de n'avoir soupé, étant impossible de reposer le ventre vide. J'eus alors l'idée, pour divertir mon ennui, de faire une chanson sur le bon vin et la bonne chère, et, bien qu'on dise que le démon de la musique et de la poésie ne visite jamais ceux qui sont à jeun, je vous assure que j'étais diablement en train. Est-ce qu'il nous serait donné de peindre mieux les plaisirs dont nous sommes sevrés que ceux que nous goûtons présentement. Je ne sais, mais en tout cas, j'ai fait une chanson bachique fièrement réjouissante et dont Marcel, le fameux ménestrier, serait bien jaloux. Je n'eusse peut-être pas si bien fait si j'avais été en goguette. Lucile m'accompagnait et les trois marmots aussi. Ce fut un concert assez discordant, mais nous nous divertîmes bien, et quand nous eûmes bien chanté, nous dormîmes tout notre saoul sur notre couchette de fougère.

» Le lendemain, après avoir déjeuné chez un curé, la pluie me saisit si fort dans les montagnes du Limousin, que je ne savais plus que devenir. Dans cette occurrence, j'eus recours au ciel, et, après avoir dit toutes les prières que je savais par mémoire, je composai un psaume de David, qui me sembla estre de quelque opportunité dans la conjoncture : *Salva me, Deus, quoniam intraverunt aquæ usque ad animam meam*. Je vous l'envoie, espérant que vous voudrez bien le communiquer à notre ami Devisme.

» Malgré tous mes malheurs, j'ai bon courage, car heureusement, je jouis d'une forte santé, et celle de Lucile devient meilleure. D'ailleurs, de quoy pourrais-je me plaindre? J'ai la liberté, le plus grand des biens d'ici-bas. Fi des grandeurs qui nous mettent en servitude.

ESPAGNAC.

Garçons d'hôtel. — Les Européens qui voyagent en Amérique s'étant plaints fréquemment des manières et du service des garçons d'hôtel, les propriétaires d'hôtels de New-York ont élaboré un règlement en 45 articles, dont ils imposent l'observation à leurs garçons, et qui va faire de ceux-ci des *gentlemen* accomplis. Citons quelques-uns de ces articles.

Les garçons doivent : Etre serviables et polis. — ne jamais tutoyer leurs camarades — avoir une tenue en drap noir, une petite cravate blanche, des cheveux courts et pas de moustaches — être bien rasés et cirés — avoir les mains et surtout les ongles excessivement propres — ne cracher ni sur le

apis, ni sur le plancher — ne pas s'es-suyer la figure avec leur serviette — ne pas jeter de détrit sous les tables — ne pas mettre les doigts dans les verres en servant ou en desservant — ne pas les mettre non plus dans leur nez, etc., etc.

Toute infraction à l'une quelconque des quarante-cinq prescriptions du règlement, est punie d'une amende de 1 à 25 francs...

Allons! les hôtels de New-York vont devenir un petit paradis pour les voyageurs.

Le secrétaire d'un grand théâtre de Paris a reçu l'autre jour de la part d'un gros bonnet, directeur d'une banque importante, une demande de deux billets de faveur pour la représentation du soir. La demande sur simple carte était ainsi conçue :

« Vous seriez bien aimable de m'envoyer deux billets de chez vous. »

— Voici, cher ami, lui répondit le secrétaire, les deux billets de chez nous; et, à titre de réciprocité, je vous prie de vouloir bien m'en octroyer deux de chez vous; c'est pour nos pauvres.

Le financier était homme d'esprit; il envoya les deux billets de banque... et perdit le goût d'aller au théâtre à l'œil.

La coquetterie des femmes anglaises vient de s'adjoindre un nouveau serviteur : le fabricant de cils et sourcils naturels pour mondaines et artistes dramatiques ou lyriques. Il s'agit d'un parfumeur dédaigneux des vieux maquillages, qui a trouvé le moyen de planter des cheveux sur l'arcade sourcilière et au bord des paupières, et qui donne ainsi une expression profonde ou langoureuse aux regards qui en ont été le plus cruellement privés par la nature.

Epargnez-moi tous les détails de l'opération par laquelle s'obtient ce précieux résultat.

Naïveté :

— Comment, Lucie, ton mari est mort depuis trois mois à peine, et déjà tu quittes le deuil?

— Oh! ma tante, vous connaissiez mon pauvre Victor! Vous savez qu'il me disait toujours, que les couleurs sombres ne m'avantagent pas. Si ce cher mignon vivait, il m'approuverait certainement!

On peut lire le *Conteur Vaudois*, à Paris, chez M. Roset, marchand de vins, 78, rue des Petits-Champs.

L. MONNET.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOU-DHOWARD.